

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention de la dénutrition chez la personne âgée

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, auxiliaire de vie, aide à domicile intervenant auprès des personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

- Définir les besoins nutritionnels spécifiques de la personne âgée.
- Identifier les risques de dénutrition et en repérer les signes.
- Adapter la prise en charge des personnes à risque et dénutries.
- Adapter les repas aux diverses contraintes alimentaires des personnes prises en charge.

Programme

Les besoins spécifiques de la personne âgée : notion de physiologie, les besoins nutritionnels.

Les risques de la dénutrition : définition, enjeux et risques :

- La spirale de la dénutrition.
- Notion de dénutrition et facteurs favorisants.

Les signes de dénutrition : rôle de l'aide-soignant dans le dépistage, les outils (MNA), les signes de déshydratation.

La prise en charge :

- Aide aux repas, surveillance alimentaire, transmission de l'information.

Adapter les repas :

- Les prises alimentaires, horaires, gestes, postures, lieux.
- Enrichissement des plats.
- Les différentes textures modifiées.
- Les stratégies à mettre en oeuvre.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.